



JUV'INFOS



CONTACTER LA MAIRIE

LA MAIRIE EST OUVERTE LES LUNDIS, MARDIS, JEUDIS,
VENDREDIS DE 8H30 À 12H30 ET UN SAMEDI SUR DEUX LES
SEMAINES IMPAIRES DE 8H30 À 12H30

02 96 83 46 64

COMMUNE.ST.JUVAT@WANADOO.FR

EN CAS D'URGENCE HORS DES HORAIRES D'OUVERTURE,
CONTACTER LA MAIRIE DE PLOUASNE (02 96 86 48 19)

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR FACEBOOK ET TWITTER

MAIRIE DE SAINT JUVAT - BRETAGNE

HABITANTS DE SAINT JUVAT

@MAIRIESTJUVAT

RECEVEZ PAR COURRIEL LA LETTRE
D'INFORMATIONS ET LE BULLETIN
MUNICIPAL EN FAISANT LA DEMANDE
PAR MAIL : INFO@SAINT-JUVAT.FR

LES RENDEZ-VOUS JUVATIENS

PAS DE RENDEZ-VOUS CE MOIS-CI, CONFINEMENT OBLIGE !
LES ASSOCIATIONS JUVATIENNES AVAIENT MISÉ SUR LES REPAS
À EMPORTER MAIS ELLES SE VOIENT DANS L'OBLIGATION
D'ANNULER LEURS ÉVÉNEMENTS...

05/12

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES
PROPOSE UNE VENTE DE SAPINS DE NOËL, EN
DRIVE SUR LA PLACE DES GRANDES ÈVES,
DANS LE RESPECT DES CONSIGNES
SANITAIRES. COUPON DE COMMANDE
DISPONIBLE DANS LES COMMERCES ET LES
ÉCOLES, À RETOURNER AVANT LE 29
NOVEMBRE



SAINT-JUVAT ET LE RECONFINEMENT

Ce mois de novembre marque le début du reconfinement décidé par le gouvernement afin de faire face à la saturation de nos hôpitaux, submergés par la deuxième vague de la COVID-19. Il convient de participer à cet effort collectif : restons vigilants, respectons les mesures barrières et la distanciation physique. Pour autant, ne nous replions pas sur nous-mêmes ! Prenons soin de nos anciens, de nos voisins, les uns des autres. Soutenons notre économie locale : nos petits commerçants ont plus que jamais besoin de nous !

DES SERVICES ORGANISÉS, PRÊTS À ACCUEILLIR

Les conditions d'accueil à la **mairie** restent inchangées. Des attestations de déplacements dérogatoires sont à votre disposition, si vous ne pouvez pas compter sur un smartphone ou une imprimante. L'**école** des 1001 Fleurs assure l'accueil des élèves avec un renforcement du protocole sanitaire, et notamment le port du masque pour les enfants de l'école élémentaire. L'**épicerie** reste ouverte et propose les mêmes services que d'habitude. Le **bar** de l'étoile est plus impacté : la partie café est fermée mais Martine conserve les mêmes horaires d'ouverture pour nous proposer tabac, presse, gaz, jeux, etc. La **bibliothèque** ne peut recevoir de public, suite au décret du 29 octobre dernier.

CLÔTURES : NOUVELLE RÉGLEMENTATION



Le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération a délibéré sur l'édification des clôtures. Dorénavant, une **déclaration préalable de travaux auprès de la mairie** est obligatoire. Ceci afin de réglementer les installations et d'éviter les désaccords de voisinage.

SALLE DES MAÎTRES-SES : LES MURS MONTENT !

Le 17 octobre, une équipe d'étudiants en architecture de Rennes est venue prêter main forte pour voir s'élever les **murs en bauge** de la salle des maîtres-ses. Résultat : une 1/2 levée de plus. Merci à eux pour leur participation à cette belle aventure !



SUCCÈS DU CROC&TROC ORGANISÉ PAR À FLEUR DE TERRE



La 6ème édition du Croc&Troc a rassemblé une trentaine de personnes autour des plantes et du collectif "Orguenroc", une sympathique chorale de Guenroc. Belle météo et belle ambiance pour ce moment de partage ! **83 repas à emporter** ont été servis aux Juvatiens ravis de venir retirer leur part de rôti et pommes de terre cuits dans le four à pain du Contoir.

ESPACES VERTS ET FLEURISSEMENT SOLIDAIRE

La commune accueille **Corentin Le Flem**, stagiaire et bientôt apprenti en CAP Aménagement Paysager au Lycée du Mené de Merdrignac. Bienvenue à lui. Une poignée d'habitants s'est mobilisée pour bouturer et déposer des plants qui seront utilisés pour fleurir notre commune. La saison prochaine est en préparation... Nous venons d'apprendre que le label "4-Fleurs" de la commune est renouvelé pour 3 ans !

COHABITATION AGRICULTEURS - HABITANTS



Un mois d'octobre relativement pluvieux a contraint nos agriculteurs à récolter le maïs dans des champs humides. Plusieurs plaintes concernant des routes boueuses sont remontées jusqu'à la mairie, qui est intervenue pour assurer le bon dialogue entre habitants et agriculteurs. La commune a rappelé à l'ensemble des agriculteurs juvatiens l'obligation qui est la leur de bien **signaler les dangers** potentiels provoqués par les travaux agricoles. C'est un message qui est bien entendu par la profession, et de nombreux panneaux «boue» ont été disposés sur les routes lors de ces chantiers d'ensilage, même s'il est difficile de réaliser cette opération systématiquement. La commune en appelle également à la **tolérance** et à la compréhension des habitants envers une profession qui doit composer avec des contraintes biologiques (cycle des cultures), météorologiques ou d'organisation du travail (main d'œuvre, matériels,...) qui amènent à la réalisation de chantiers dans des conditions qui ne sont pas forcément optimales et peuvent provoquer des désagréments.

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 20 OCTOBRE

Bâtiments et équipements publics

- Un bilan énergie et qualité de l'air a été réalisé dans les bâtiments publics par le Conseil d'Énergie Partagé de Dinan Agglomération. L'objectif est de réfléchir à leur performance pour assurer le confort et la santé de leurs usagers en veillant aux finances communales. Les pistes d'amélioration : le remplacement de la chaudière à fioul chauffant les écoles, la cantine et les logements locatifs, la révision des abonnements électriques, le suivi de certains équipements de la cantine scolaire.
- La réfection du plancher du clocher de l'église : l'offre de l'entreprise Gicquel de Plumaudan a été choisie pour un montant de 3000 €.
- Terrain de tennis : Dinan Agglomération va refaire le grillage avant la rétrocession du terrain à la commune (9000 €). Le Conseil souhaite voir ce terrain évoluer pour devenir multi-sports : l'achat de buts et de panneaux de basket est envisagé. Un budget de 2000 € est alloué à cet équipement. Une consultation des jeunes Juvatiens de 8 à 18 ans va être lancée pour répondre au mieux aux besoins.

Plan Communal de Sauvegarde

Ce plan a pour objectif de penser la protection des populations et des biens. Il s'agit d'organiser une réponse opérationnelle face aux 5 risques majeurs identifiés sur la commune par la Préfecture : inondation, séisme, cavités souterraines, tempête, aval d'un barrage. Le Conseil décide d'amorcer cette démarche. Des questions émergent d'ores et déjà : comment informer la population juvatienne ? Comment la population peut-elle contribuer ?

Défibrillateur

Le terrain des sports va être doté d'un défibrillateur automatique : l'offre de l'entreprise Cardi Ouest est retenue pour un montant de 1902 € TTC.

Label Commune du Patrimoine Rural de Bretagne (CPRB)

Saint-Juvat voit son label renouvelé pour 7 ans. Le Conseil valide la charte et s'engage à suivre les conseils et recommandations du CPRB.

Embauche d'un apprenti

Le club de football USPSJ demande la participation de la commune pour l'embauche d'un apprenti comme chargé de développement des activités du club. La commune accède à cette demande et ajoute à ces tâches la dynamisation des événements associatifs juvatiens (2h/semaine) et l'intervention auprès des scolaires de CE2-CM1-CM2 (2h/semaine) pour des actions de développement de la citoyenneté dans le sport.

Prochain Conseil Municipal : mardi 24 novembre à 19h30.

10/11 Conseil d'École

(en visioconférence)

11/11 Commémoration de l'Armistice
(délégation restreinte à 5 personnes)